

### Commune de Calonne-sur-la-Lys

190, Rue du Bois

Tél. 03.21.63.17.17 Fax. 03.21.63.17.18

mairie.calonne-sur-la-lys@orange.fr - http://www.calonnesurlalys.fr



A compléter par l'administration	
Dossier réceptionné le	Enregistré par :

## DOSSIER D'INSCRIPTION RESTAURATION SCOLAIRE

-+-+-+-+-+-+-+-+-+

# GARDERIE SCOLAIRE (uniquement l'école M. Pagnol)

Le dossier de renseignements est nécessaire à la prise en charge de votre enfant lors des temps périscolaires (restaurant scolaire et garderie). Il vous est donc demander de le compléter et de le retourner en mairie avant le 13 juillet 2023, dernier délai.

Nous vous précisons que la commune ne prendra pas en considération le dossier d'inscription si vous avez des impayés. Nous vous invitons à régulariser votre situation au plus tard le 14 août 2023 auprès de la trésorerie de Lillers. Vous pouvez également au regard de vos revenus solliciter l'aide du Centre Communal d'Action Sociale de votre commune ou vous rapprocher de la trésorerie pour les procédures de recouvrement.

procédures de recouvrement.					
*   cocher la case concernée.					
PREMIER ENFANT					
Nom/Prénom					
Date de naissance *  Fille Garçon					
Ecole fréquentée à la rentrée de septembre 2023 :					
□ Ecole Marcel Pagnol □ Ecole Sacré Cœur					
Classe fréquentée à la rentrée de septembre 2023 :					
☐ Toute Petite section ☐ Petite section ☐ Moyenne section ☐ Grande section					
$\square$ CP $\square$ CE1 $\square$ CE2 $\square$ CM1 $\square$ CM2					
fréquentera  le restaurant scolaire la garderie du matin la garderie du soir					

### Nom/Prénom.... ☐ Garçon Date de naissance. Ecole fréquentée à la rentrée de septembre 2023 : Ecole Sacré Cœur Ecole Marcel Pagnol Classe fréquentée à la rentrée de septembre 2023 : ☐ Toute Petite section ☐ Petite section ☐ Moyenne section ☐ Grande section CP CE<sub>1</sub> CE2 CM<sub>1</sub> CM2 fréquentera le restaurant scolaire la garderie du matin la garderie du soir TROISIEME ENFANT Nom/Prénom.... Date de naissance..... ☐ Fille ☐ Garçon Ecole fréquentée à la rentrée de septembre 2023 : Ecole Sacré Cœur Ecole Marcel Pagnol Classe fréquentée à la rentrée de septembre 2023 : ☐ Toute Petite section ☐ Petite section ☐ Moyenne section ☐ Grande section CP CE1 CE2 CM1 CM2 fréquentera le restaurant scolaire la garderie du matin la garderie du soir

**DEUXIEME ENFANT** 

### REPRESENTANT LEGAL 1

Il est destinataire principal de la facturation, des mails et des courriers

### REPRESENTANT LEGAL 2

<u>Nom :</u>	<u>Nom :</u>				
Nom de jeune fille :	Nom de jeune fille :				
<u>Prénom :</u>	<u>Prénom :</u>				
<ul><li>□ Père □ Mère</li><li>□ Marié(e) □ Divorcée</li><li>□ Vie maritale</li></ul>	☐ Père ☐ Mère ☐ Marié(e) ☐ Divorcée ☐ Vie maritale				
Autre (précisez):	Autre (précisez):				
Adresse:	Adresse:				
Employeur:	Employeur:				
Tél. domicile :      ////         Tél. professionnel :      ///         Tél portable :      ///         Courrier :      ///	Tél. domicile :      ///				
N° de sécurité sociale :	N° de sécurité sociale :				
ESPACI	E FAMILLE				
Afin de créer votre espace famille, merci de nous indiquer les informations suivantes :					
Adresse Mail:@					
Je soussigné(e),					
Date et signature :					

PREVENIR DE TOUS CHANGEMENTS DE SITUATION AU SECRETARIAT DE MAIRIE

e soussigné(e), Nom/prénom :						
Responsable légal de/des enfant(s):						
Premier enfant :	•••••	•••••				
Deuxième enfant :		•••••				
Troisième enfant :		•••••				
autorise les personnes mentionnées ci périscolaires.	i-dessous à	venir cherch	er mon/n	nes enfant(s) à la fi	n des temps	
Nom, Prénom :				éléphone :	•••••	
Nom, Prénom :		id-mère, tante		. Téléphone :		
Nom, Prénom :	. Qualité :		Т	éléphone :		
Ces personnes devront obligatoirer prendre l'enfant en charge.	nent prése	nter une piè	èce d'ider	ntité avec photo p	our pouvoir	
Pour les enfants en élémentaire uniq	uement po	ur l'Ecole Ma	arcel Pagr	nol :		
J'autorise mon/mes enfant(s) à sortir se	ul(s) après le	es temps péris	colaires (10	5 h 45 ou 18 h 30) :		
Premier enfant :	•••••	☐ Oui		□ Non		
Deuxième enfant :		□ Oui		□ Non		
Troisième enfant :	••••	☐ Oui		□ Non		
Nous vous rappelons que la sortic Nationale.	e de 16 h	eures 30 est	sous la	responsabilité de	l'Education	
DROIT A L'IMAGE						
Je soussigné(e), Nom/prénom :	•••••		•••••	•••••	•••••	
responsable légal de/des enfant(s) :						
Premier enfant :						
Deuxième enfant :						
Troisième enfant :						

**AUTORISATION DE SORTIE** 

autorise les services de la commune à photographier ou filmer mon/mes enfant(s) dans le cadre des activités périscolaires afin d'illustrer des supports de communication et donne mon consentement à la diffusion de l'image de mon enfant et cela à titre gratuit. Ces photographies ou films ne ferons en aucun cas l'objet d'une utilisation ou diffusion commerciale.

Date et signature :

#### ENGAGEMENT DU REPRESENTANT LEGAL

Je soussigne(e), Nom/prenom:
responsable légal de/des enfant(s) :
Premier enfant :
Deuxième enfant :
Troisième enfant :
reconnais avoir pris connaissance du règlement périscolaire et m'engage à me conformer en tous points à corèglement et m'engage à avertir le service de tout changement relatif aux renseignements contenus dans la présente fiche. Je décharge les organisateurs de toute responsabilité en cas d'accident qui pourrait survenir er dehors des prises en charge par la commune.
Fait à, le, le
Le responsable légal (signature), faire précéder de la mention « lu  et approuvé »

# DOCUMENTS A FOURNIR OBLIGATOIREMENT POUR LA PRISE EN CHARGE DE VOTRE ENFANT AU SEIN DES SERVICES PERISCOLAIRES

- Le dossier d'inscription périscolaire dûment complété
- > Une photocopie du carnet de vaccination de chaque enfant inscrit
- L'autorisation de prélèvement automatique dûment complétée et signée accompagnée d'un relevé d'identité bancaire (pour les personnes souhaitant s'inscrire au prélèvement automatique pour le paiement des factures).

#### DOSSIER SANITAIRE DE/DES ENFANT(S)

Cette fiche permet de recueillir les informations utiles à la santé de votre/vos enfant(s) lorsqu'il est pris en charge en dehors du temps de classe. Elle suit votre enfant dans toutes ses activités. Elle sera présentée aux services de secours en cas d'accident pendant les temps périscolaires.

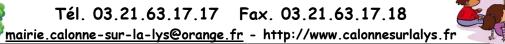
PREMIER ENFANT:				
1/ Vaccinations : obligatoire  Merci de bien vouloir transmettre une copie du carnet de vaccination de l'enfant				
2/ Renseignements médicaux : Allergie et problème de santé selon l'article L411-1CSP, le personnel communal n'est pas habilité à administrer quelques médicaments que ce soit, même sous couvert d'ordonnance.				
L'enfant doit-il suivre un traitement médical ? Oui Non Si oui, joindre le protocole d'accueil individualisé (PAI) et les médicaments correspondants (dans leurs boîtes d'origine, avec la notice et marquées au nom de l'enfant). Attention : aucun médicament ne pourra être pris sans ce document.				
Allergies médicamenteuses				
Asthme    Oui    Non    Autres    Oui    Non				
Préciser la cause de l'allergie et la conduite à tenir, le cas échéant joindre le projet d'accueil individualisé correspondant :				
Indiquer les difficultés de santé (maladie, accident, crises convulsives, hospitalisation, opération, rééducation) en précisant les dates et les précautions à prendre :				
3/Recommandations utiles Préciser si l'enfant :				
> porte des lunettes □ Oui □ Non				
▶ porte des prothèses auditives □ Oui □ Non				
▶ porte des prothèses dentaires □ Oui □ Non				
est hémophile				
► est épileptique □ Oui □ Non				
DEUXIEME ENFANT :				
BECKLENZE BITTERT				
1/ Vaccinations : obligatoire  Merci de bien vouloir transmettre une copie du carnet de vaccination de l'enfant				
2/ Renseignements médicaux : Allergie et problème de santé selon l'article L411-1CSP, le personnel communal n'est pas habilité à administrer quelques médicaments que ce soit, même sous couvert d'ordonnance.				
L'enfant doit-il suivre un traitement médical ? Oui Non Si oui, joindre le protocole d'accueil individualisé (PAI) et les médicaments correspondants (dans leurs boîtes d'origine, avec la notice et marquées au nom de l'enfant). <b>Attention : aucun médicament ne pourra être</b> pris sans ce document.				

Allergies médicamenteuses
Asthme    Oui    Non    Autres    Oui    Non
Préciser la cause de l'allergie et la conduite à tenir, le cas échéant joindre le projet d'accueil individualisé correspondant :
Indiquer les difficultés de santé (maladie, accident, crises convulsives, hospitalisation, opération, rééducation) en précisant les dates et les précautions à prendre :
3/Recommandations utiles  Préciser si l'enfant :  → porte des lunettes  → porte des prothèses auditives  → porte des prothèses dentaires  → porte des prothèses dentaires  → cest hémophile  → est épileptique  → Oui  → Non  → est épileptique  → Oui  → Non
TROISIEME ENFANT:
1/ Vaccinations : obligatoire  Merci de bien vouloir transmettre une copie du carnet de vaccination de l'enfant  2/ Renseignements médicaux :  Allergie et problème de santé selon l'article L411-1CSP, le personnel communal n'est pas habilité à administrer quelques médicaments que ce soit, même sous couvert d'ordonnance.
L'enfant doit-il suivre un traitement médical ?  Oui  Non Si oui, joindre le protocole d'accueil individualisé (PAI) et les médicaments correspondants (dans leurs boîtes d'origine, avec la notice et marquées au nom de l'enfant). Attention : aucun médicament ne pourra être pris sans ce document.
Allergies médicamenteuses
Asthme    Oui    Non    Autres    Oui    Non
Préciser la cause de l'allergie et la conduite à tenir, le cas échéant joindre le projet d'accueil individualisé correspondant :
Indiquer les difficultés de santé (maladie, accident, crises convulsives, hospitalisation, opération, rééducation) en précisant les dates et les précautions à prendre :
3/Recommandations utiles  Préciser si l'enfant :  ➤ porte des lunettes  ➤ porte des prothèses auditives  □ Oui □ Non  ➤ porte des prothèses auditives

<ul> <li>▶ porte des prothèses dentaires</li> <li>▶ est hémophile</li> <li>□ Oui</li> <li>□ Non</li> <li>□ Non</li> </ul>					
➤ est épileptique □ Oui □ Non					
PERSONNE A PREVENIR EN CAS D'ACCIDENT					
(Les parents de l'enfant seront contactés en priorité)					
Nom/prénom					
Adresse					
CP					
Commune					
Lien de parenté :					
Tél. domicileTél. professionnel					
Tél. portable					
MEDECIN TRAITANT/ ORIENTATION HOSPITALIERE					
Nom, prénom du médecin traitant :					
Adresse					
CP Commune					
Tél					
Hôpital souhaité:					
Je soussigné(e),					
responsable légale de/des enfant(s)					
Premier enfant:					
Deuxième enfant :					
Troisième enfant:					
déclare exacts les renseignements portés sur cette fiche et autorise le responsable de l'accueil à prendre, le cas échéant, toutes mesures (traitement médical, hospitalisation, intervention chirurgicale) rendues nécessaires par l'état de l'enfant.					
Date et signature (précédée de la mention lu et approuvé).					

# Commune de Calonne-sur-la-Lys

190, Rue du Bois



# AUTORISATION DE PRELEVEMENT AUTOMATIQUE POUR L'ANNEE SCOLAIRE 2023-2024

Je soussigné(e)	•••••		•••••	•••••		•••••
Adresse						•••••
СР	Com	mune	•••••			
demande à bér	néficier du paiem	nent par prélèver	ment pour le res	taurant scolaire	ou/et la garderi	e.
trésorerie de S simple demand	aint-Venant. En le à l'établissemo		•		1	
(joindre un RIB)	l	l				
Date :	•••••					
Signature du ti	tulaire du comp	te.				